

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

9 octobre 2023

## **Faire entendre la voix des villes : l'Union des villes genevoises renforce sa collaboration**

**L'Union des villes genevoises (UVG) a adopté une résolution visant à affirmer la nécessité de mieux prendre en compte l'importance des enjeux urbains dans la politique cantonale que ce soit en matière de transferts de compétences ou de gains d'autonomie pour les communes. Cette position relève aussi le besoin de préserver la substance fiscale et de renforcer la péréquation. L'UVG entend également que la position institutionnelle des villes soit davantage prise en considération par les autorités cantonales.**

Par cette prise de position, les villes membres de l'UVG s'engagent à défendre un transfert des charges à la condition qu'il s'accompagne d'un transfert de compétences – sur une base négociée dans le respect mutuel - et qui tienne compte de la taille et des ressources des communes. L'UVG aspire à un renforcement des compétences des villes dans le domaine des politiques publiques de proximité qui sont au cœur de leurs préoccupations quotidiennes : para-et périscolaires, petite enfance, aide sociale de proximité, infrastructures sportives et culturelles, espaces verts et de loisirs, soutiens aux associations, gestion de l'espace public, mobilité, ou encore sécurité de proximité.

Les villes entendent également défendre le fait que la modification des barèmes fiscaux ne se fasse pas au détriment des prestations publiques délivrées par les communes urbaines. Elles se positionnent en faveur d'une révision de la péréquation fiscale actuelle qui prenne mieux en compte les charges de villes-centres et les charges particulières, notamment socio-économiques telles que mises en évidence dans les études approfondies menées à ce sujet par le bureau Ecoplan et annexées au présent communiqué.

Ainsi, l'UVG s'engage pour une augmentation de l'autonomie des communes, actuellement corsetées par la Loi sur l'administration communale (LAC). Elle appelle aussi à un renforcement de la collaboration politique et opérationnelle entre villes, dans le but de mutualiser les compétences et les infrastructures. Elle est disposée à collaborer étroitement avec l'Association des communes genevoises (ACG) - dont le rôle institutionnel n'est pas contesté en soi - si celle-ci démontre une réelle volonté de prendre en compte les réalités urbaines du territoire genevois.

Pour cela, l'Union des villes genevoises se dote d'un secrétariat et de moyens financiers communs, afin de consolider sa capacité d'action. L'UVG interpellera les autorités cantonales nouvellement élues afin de mieux prendre en considération les villes comme partenaires institutionnels et l'UVG comme interlocutrice de plein droit pour toute négociation concernant les enjeux des villes.

*Le Comité de l'UVG :*

Sami Kanaan (Genève, président), Maryam Yunus Ebener (Onex, vice-présidente), Gian-Reto Agramunt (Vernier, trésorier), Michel Pomatto (Grand-Saconnex), Sonja Molinari (Carouge.), Salima Moyard (Lancy), Eric Cornuz (Meyrin) ; Jolanka Tschamkerten (Versoix)

## Villes genevoises – Faits et chiffres

15 des 45 communes genevoises sont des villes

85 % de la population genevoise habite dans ces villes

90% des emplois sont concentrés dans les villes

## L'Union des villes genevoises

L'Union des Villes Genevoises (UVG) regroupe à ce jour huit villes membres, sur une base volontaire, toutes les villes du canton qui comptent plus de 10 000 habitant(e)s et/ou une densité de plus de 1500 habitant(e)s au km<sup>2</sup>.

### **Les membres**

Carouge	22'536 habitant-e-s	25'675 emplois
Genève	203'856 habitant-e-s	186'620 emplois
Grand-Saconnex	12'378 habitant-e-s	12'151 emplois
Lancy	33'989 habitant-e-s	19'560 emplois
Meyrin	26'129 habitant-e-s	23'190 emplois
Onex	18'933 habitant-e-s	4'661 emplois
Vernier	34'898 habitant-e-s	20'547 emplois
Versoix	13'281 habitant-e-s	4'315 emplois

Sources : habitant-e-s STATPOP 2020 (OFS), emplois STATENT 2018 (OFS).

## **Définitions retenues dans les études Ecoplan**

**Charges ville centre** : Prestations fournies par le centre, dont les usagers externes profitent sans en indemniser totalement le coût, soit le phénomène dit de débordement (spillovers).

**Charges appelées « A »** : Issu de l'allemand : Auszubildende (personnes en formation), Arbeitslose (personnes au chômage), Arme (personnes à l'assistance), Alte (personnes âgées), Alleinstehende (Familles monoparentales), etc. Dépenses supérieures à la moyenne cantonale en faveur de la propre population en raison de caractéristiques structurelles, notamment la fonction de centre et la structure démographique.

Contact presse :

Yannick Richter – Chargé de l'information - Ville de Genève

T. +41 22 418 2911 - P. +41 76 338 4369 - yannick.richter@ville-ge.ch